

Que représente la clôture ?

- Un **seuil** entre l'espace privé et l'espace public.
- L'élément qui encadre la propriété.
- Le premier élément visible d'une maison.
- Le premier élément que l'on franchit sur une propriété.

Qu'apporte la clôture ?

- L'élément qui préserve l'intimité.
- La **personnalisation** et la singularité des limites parcellaires.
- Un élément qui participe au **patrimoine privé et commun**.

Choisir sa clôture, c'est prendre en compte ses **besoins** et son **environnement**. **Cacher montrer**, c'est trouver un **équilibre** entre ce qu'on laisse voir depuis la rue et ce que l'on ne veut pas montrer. Les cités ouvrières et minières font partie du patrimoine du début du XXème siècle, soyez en fier(e)s !

Une variété de clôtures dans la cité...



Des murets en maçonnerie surmontés de leurs grillages...



Des clôtures légères et grillagées...



L'assemblage de la maçonnerie traditionnelle et du bois...

- 1 - J'habite dans une cité
- 2 - Ma maison dans la cité
- 3 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une extension
- 4 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une annexe
- 5 - Je souhaite restaurer ma façade et isoler ma maison
- 6 - J'ai besoin de créer une ouverture ou d'agrandir une fenêtre
- 7 - Quelles menuiseries choisir pour ma façade ?
- 8 - Quels volets choisir pour ma façade ?
- 9 - Je souhaite intervenir sur ma toiture

Qu'est-ce qu'une Déclaration Préalable de travaux ou DP ?

- C'est un dossier à déposer en mairie pour obtenir l'autorisation de faire mes travaux.

J'en ai besoin :

- Pour tout projet qui modifie l'aspect extérieur de ma maison : extension de ma maison, création d'une ouverture, changement de fenêtres, remplacement des volets, installation ou changement d'une clôture...
- Pour tous travaux sur des éléments porteurs de ma maison.

Comment ?

- En fournissant un dossier de déclaration préalable à l'autorité compétente (ma mairie) pour obtenir une autorisation.
- Le dossier doit contenir le formulaire spécifique de demande de déclaration et une série de pièces graphiques.

Pour aller plus loin...

Fiche «Les P'tits conseils des CAUE» Pays de la Loire :
<https://www.urcaue-paysdelaloire.com/fiches-conseil/>

Plateforme numérique S-PASS :
<https://s-pass.org/fr/portail/407/index.html>

SITE DE LA FORÊT CITÉ DUGUESCLIN

COMBRÉE



FICHE PRATIQUE

Je souhaite installer ou transformer
ma clôture

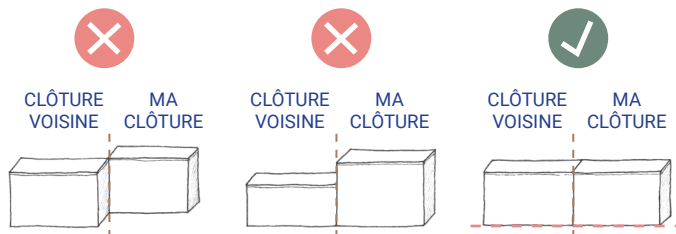
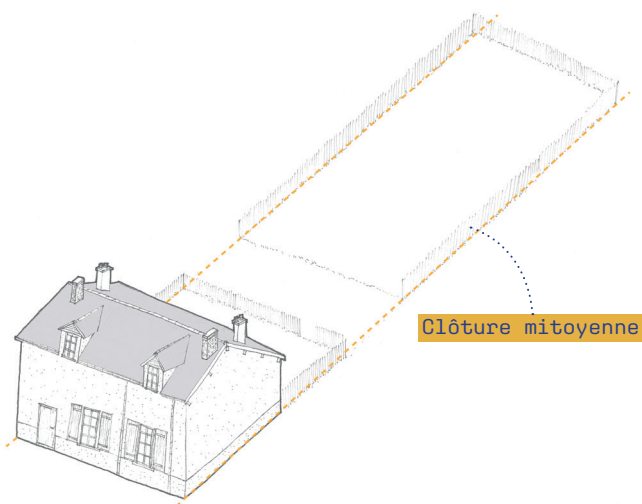
Adopter et adapter !

Un grand nombre d'options s'offre à vous pour le choix de vos clôtures. Ainsi, vous devez identifier vos besoins et les différents espaces à clôturer :

- Votre **besoin d'intimité** : identifier les espaces intérieurs ou extérieurs, dans lesquels vous souhaitez être "protégé" des regards.
- Les **espaces extérieurs** : certains offrent des percées et des vues qui ne nécessitent pas de filtre visuel, comme un jardinet en devanture, une allée de garage ou un accès au jardin...
- L'**environnement** de la parcelle : certains espaces méritent d'être valorisés (une ouverture sur le paysage, un arbre remarquable ou une vue...)

S'accorder avec son voisinage :

Accorder votre clôture à votre **maison**, avec votre **voisin** et à la **cité**, à la fois en termes de matériaux et de teintes, est primordial. Prêter attention à l'alignement, au gabarit et au style de votre clôture, avec celles des maisons adjacentes garantit une certaine **unité** et une **cohérence d'ensemble** de la cité.

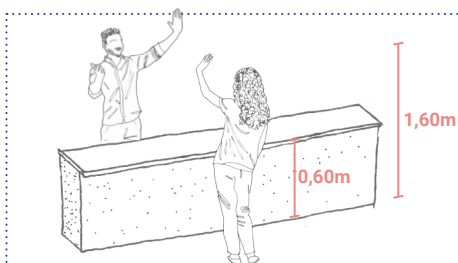


Quels choix ?

Pour faire vos choix, les matériaux, la couleur, les proportions et le rythme sont des critères à prendre en compte pour harmoniser vos clôtures à votre maison.

AVEC MURET

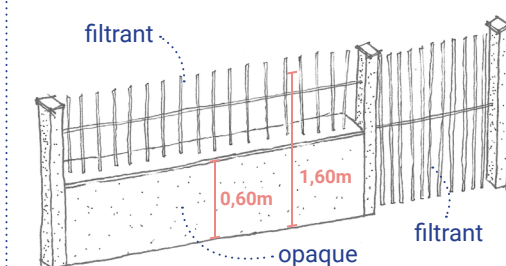
Recommandé pour les clôtures donnant sur l'espace public



Muret maçonnerie

Les types de maçonnerie :

- moellons ardoises / schiste en pierres apparentes.
- parpaings enduits (identiques ou en cohérence avec les matériaux de façade de sa maison).

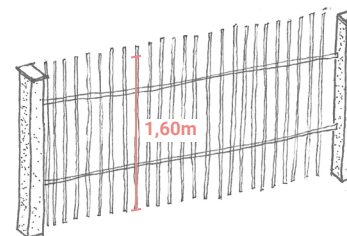


Muret surmonté d'une grille

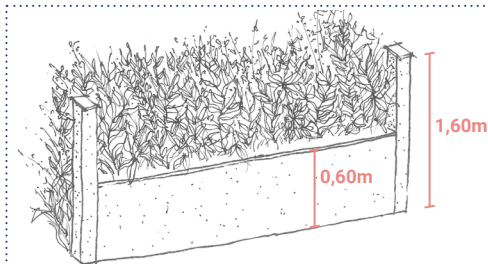
Les types de grillages :

- métal (grille simple torsion sur fil).
- ferronnerie (grille en acier peinte).
- bois (lames verticales ajourées).

Pour les grilles ou les portails, toute matière plastique est à éviter. Ce matériau n'est pas cohérent avec le cadre de la cité, en plus de ne pas être pérenne.

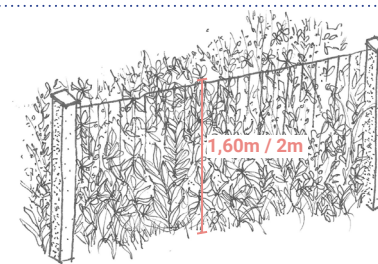


Grillage

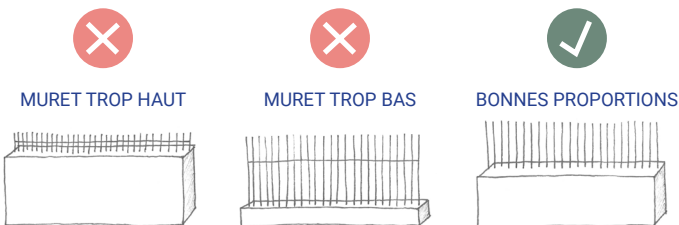


Muret surmonté d'un grillage et d'une haie végétale

- Une haie vive d'essences variées, locales, et/ou fleuries.
- Un grillage peut doubler la haie.
- Les haies très opaques ou les « murs verts » (type tuya ou laurier palme) sont à proscrire, la haie doit laisser deviner le jardin.



Grillage et haie végétale



Hauteur de clôture maximum **autorisée** : 2m (voir PLU)

Hauteurs de clôture maximum **préconisées** :

- Pour un muret : 0,60m
- Pour une hauteur totale : 1,60m
- Pour une haie végétale : entre 1,60m et 2m

SANS MURET

Recommandé pour les clôtures mitoyennes



palissade bois



ferronnerie